

Démarches d'urbanisme

Les demandes d'autorisation de construire



Le service urbanisme vous accompagne dans la constitution de vos dossiers de demande. Pour toute question adressez-vous à la Direction des services techniques - Service urbanisme au 10 rue Etienne Dolet (sur rendez-vous uniquement). Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30. Fermé le mardi après-midi. Mail : urba@ville-kremlin-bicetre.fr

Transfert d'un permis de construire ou d'aménager

Un permis de construire ou d'aménager peut être transféré. La mairie autorise ce transfert sous certaines conditions.

Conditions

Un permis de construire ou d'aménager, en cours de validité, peut être transféré à toute personne autorisée à faire une demande de permis de construire.

Attention

le transfert à une personne morale est possible si les plans du permis de construire initial ont été établis par un architecte.

Démarche

Le demandeur du transfert doit remplir le formulaire suivant :

- Il doit fournir 4 exemplaires de la demande de transfert.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la demande peut être déposée par voie dématérialisée selon les modalités définies par la commune compétente pour la recevoir. Le dossier peut aussi être déposé ou envoyé par courrier RAR à la mairie.

Où s'adresser ?

À Paris, vous pouvez constituer et déposer en ligne votre dossier de demande de transfert. Vous pouvez également le déposer ou l'envoyer par lettre RAR au service suivant.

Où s'adresser ?

Paris : demandes d'urbanisme

Décision

La décision est rendue dans un délai de 2 mois. L'autorisation de transfert est accordée quand les 3 conditions suivantes sont réunies :

- Permis en cours de validité
- Accord du titulaire du permis et du bénéficiaire du transfert
- Capacité du bénéficiaire du transfert à déposer un permis

L'absence de décision écrite de la mairie signifie qu'elle autorise votre projet. L'autorisation vous est accordée tacitement (sans écrit, de manière implicite).

Le nouveau titulaire doit afficher le permis sur son terrain. La taxe d'aménagement est payée par le bénéficiaire du transfert.

À noter

un éventuel changement des règles d'urbanisme entre le permis initial et son transfert ne peut pas entraîner un refus de la mairie.

Questions - Réponses

- Urbanisme : quelle est la durée de validité d'une autorisation ?
- Permis de construire, déclaration préalable... Qui peut déposer une demande ?

TOUTES LES QUESTIONS RÉPONSES

Et aussi...

- Permis de construire
- Permis d'aménager
- Affichage de l'autorisation d'urbanisme sur le terrain
- Taxe d'aménagement (TA)

Comment faire si...

- J'achète un logement

TOUS LES COMMENT FAIRE...

Services en ligne

- Formulaire : Cerfa n°13412*08 : Demander le transfert d'un permis de construire valide

Textes de référence

- Code de l'urbanisme : article R424-13
Décision tacite

Selon la localisation de votre terrain, et la nature de vos travaux, votre projet peut faire l'objet d'une consultation auprès de l'Architecte des Bâtiments de France ou de l'Inspection Générale des Carrières. Pour vérifier si votre projet se situe aux abords d'un monument historique ou dans une zone d'anciennes carrières, vous pouvez visualiser les pièces graphiques du PLU.

Pour de plus amples informations :

- Architecte des bâtiments de France Tour du Bois- Château de Vincennes- 94300 VINCENNES
01.43.65.25.34 sdap.val-de-marne@culture.gouv.fr
- Prendre un rendez-vous auprès de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine
: <http://www.val-de-marne.gouv.fr/Prendre-un-rendez-vous>
- Inspection Générale des Carrières 12 Place de la Porte de Vanves- 75014 Paris 01 40 47 58 00
Permanences le lundi, mercredi et vendredi matin. [En savoir +](#)

Transfert d'un permis de construire ou d'aménager

Un permis de construire ou d'aménager peut être transféré. La mairie autorise ce transfert sous certaines conditions.

Conditions

Un permis de construire ou d'aménager, en cours de validité, peut être transféré à toute personne autorisée à faire une demande de permis de construire.

Attention

le transfert à une personne morale est possible si les plans du permis de construire initial ont été établis par un architecte.

Démarche

Le demandeur du transfert doit remplir le formulaire suivant :

- Il doit fournir 4 exemplaires de la demande de transfert.
Depuis le 1^{er} janvier 2022, la demande peut être déposée par voie dématérialisée selon les modalités définies par la commune compétente pour la recevoir. Le dossier peut aussi être déposé ou envoyé par courrier RAR à la mairie.

Où s'adresser ?

Mairie

À Paris, vous pouvez constituer et déposer en ligne votre dossier de demande de transfert. Vous

pouvez également le déposer ou l'envoyer par lettre RAR au service suivant.

Où s'adresser ?

Paris : demandes d'urbanisme

Décision

La décision est rendue dans un délai de 2 mois. L'autorisation de transfert est accordée quand les 3 conditions suivantes sont réunies :

- Permis en cours de validité
- Accord du titulaire du permis et du bénéficiaire du transfert
- Capacité du bénéficiaire du transfert à déposer un permis

L'absence de décision écrite de la mairie signifie qu'elle autorise votre projet. L'autorisation vous est accordée tacitement (sans écrit, de manière implicite).

Le nouveau titulaire doit afficher le permis sur son terrain. La taxe d'aménagement est payée par le bénéficiaire du transfert.

À noter

un éventuel changement des règles d'urbanisme entre le permis initial et son transfert ne peut pas entraîner un refus de la mairie.

Questions - Réponses

- Urbanisme : quelle est la durée de validité d'une autorisation ?
- Permis de construire, déclaration préalable... Qui peut déposer une demande ?

TOUTES LES QUESTIONS RÉPONSES

Et aussi...

- Permis de construire
- Permis d'aménager
- Affichage de l'autorisation d'urbanisme sur le terrain
- Taxe d'aménagement (TA)

Comment faire si...

- J'achète un logement

TOUS LES COMMENT FAIRE...

Services en ligne

- Formulaire : Cerfa n°13412*08 : Demander le transfert d'un permis de construire valide

TOUS LES SERVICES EN LIGNE

Textes de référence

- Code de l'urbanisme : article R424-13

Réseau de gaz naturel

Le réseau de gaz naturel passe peut-être dans votre jardin. Vous devez effectuer des travaux dans votre jardin ? Quelques conseils pratiques sont à suivre préalablement. Consulter [la fiche pratique](#).